

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 03.07.2026
Visible par le public jusqu'au: 03.07.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022714

Entité de publication



Commune de Val de Bagnes - Service des constructions, Chemin du Paquet 2, 1941 Vollèges

Demande d'autorisation de construire - Prolongation d'un balcon existant, création d'un bûcher et installation d'une PAC air-eau extérieure, Val de Bagnes

Titre du projet de construction

Prolongation d'un balcon existant, création d'un bûcher et installation d'une PAC air-eau extérieure

Numéro pour consultation eConstruction

d9a787f7

Requérant(e)

Aurélie Fierz

Requérant(e)

Thomas Gabioud

Auteur(e) de plans

Olivier Fierz

Parcelle

Parcelle 42201, No Folio 213, Lieu-dit Le Levron

Coordonnées

2'578'705 1'105'309

Propriétaire

Thomas Gabioud

Propriétaire

Aurélie Fierz

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone village et extension village

Dérogation(s)

Dérogation à l'art. 97c - Distances aux limites (servitude de contiguïté en cours d'inscription)

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, ou auprès du service des constructions, uniquement sur rendez-vous, du lundi au jeudi de 14 h à 16 h 30 et le vendredi jusqu'à 16 h. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction, soit être formulées par pli recommandé à l'Administration communale de Val de Bagnes, Service des constructions, Case postale 1, 1934 Le Châble VS, dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO).

Point de contact

Commune de Val de Bagnes
Service des constructions
Chemin du Paquet 2
1941 Vollèges

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 03.08.2026